L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT
UNION EUROPÉENNE
La Région Occitanie
Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales
TARN-ET-GARONNE tarnetgaronne.fr

Extension de la Maison de Santé de Valence d'Agen

Porteur du projet : Communauté de communes des Deux Rives

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX RIVES

Valence d'Agen

Subvention FEADER de 171 495,06€,
votée par le Comité de programmation du GAL : 30/03/2022

La Communauté de communes des Deux Rives a inauguré début 2018 sa Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP).

35 praticiens y exercent permettant aux habitants de bénéficier d'une solide offre de soins, qui rayonne au-delà de l'intercommunalité par la présence de spécialistes et un accès aisé.

Afin d'enrichir cette offre de santé et de répondre à la demande croissante de soins, la collectivité a décidé de réaliser **une extension de la Maison de santé afin d'accueillir de nouveaux spécialistes**. L'extension, en continuité immédiate du site, **occupe 240 m²,** aménagés en rez-de chaussée pour accueillir :

- un cabinet dentaire pour 2 praticiens,
- un cabinet ORL-pneumologie,
- un cabinet ophtalmologie
- un cabinet d'échographie
- une salle d'attente
- un accueil secrétariat.

Cette extension est raccordée à la maison de santé existante afin d'utiliser les installations déjà réalisées (évacuation des eaux usées et des eaux pluviales, alimentation électrique générale, alimentation d'eau, installation de pompe à chaleur avec gestion centralisée).

De plus, afin d'attirer de jeunes médecins en cours de formation, de répondre aux demandes des stagiaires et des médecins remplaçants, l'opération intègre la **création d'une « Maison des internes »: 3 logements sont aménagés dans un bâtiment réhabilité de 70 m² jouxtant la MSP**.

En facilitant l'hébergement, la Communauté de communes souhaite faciliter l'accueil des futurs médecins dans un cadre agréable, fonctionnel, en espérant des installations futures sur le territoire.

Ce projet de logements pour les internes est l'un des premiers engagés dans le cadre du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP co-piloté avec la sous-préfecture/Département) pour lutter contre les déserts médicaux et encourager les installations dans le Tarn et Garonne.

La Maison des internes est opérationnelle et a accueilli en novembre 2020, les premiers stagiaires médecins.

Le bâtiment est prévu pour être ultérieurement élevé en R +1 si nécessité.

Dans un souci de cohérence architecturale et technique, la maîtrise d'œuvre de l'ensemble de l'opération a été confiée à la même équipe d'architectes que celle de la Maison de santé initiale.

Les travaux de l'extension de la MSP ont débuté en 2020 et se sont achevés en 2022.

La demande d'aide LEADER a porté sur le financement des travaux de l'extension de la Maison de Santé.

Ce projet s'inscrit dans **la stratégie LEADER du GAL** et correspond aux actions listées dans :
La fiche action N°3 « Soutenir et développer une offre de services de qualité, diversifiée, accessible et prenant en compte les évolutions démographiques tant en milieu rural isolé que dans les zones urbaines et périurbaines » :

3.4 - Santé et personnes âgées :

- Création ou aménagement de maisons de santé pluridisciplinaires, investissements matériels liés à l'organisation regroupée ou collective des professionnels de santé.

Plafond LEADER : 200 000 €

Plan de financement : *inscrit dans la décision attributive de l'aide LEADER (en date du 18/07/2022)*

Montant des dépenses éligibles retenues	**704 956,88 €**
Subvention Europe FEADER (LEADER)	**171 495,06 €**
Autres cofinanceurs :	
→ Etat (DETR)	352 478,44 €
→ Département Tarn & Garonne	39 992,00 €
Autofinancement	140 991,38 €